



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2023-673

PUBLIÉ LE 28 NOVEMBRE 2023

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction des affaires juridiques et des droits des patients**

75-2023-11-28-00001 - Arrêté délégation de signature de la directrice des affaires juridiques de l'Assistance-publique hôpitaux de Paris (2 pages)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-11-28-00001

Arrêté délégation de signature de la directrice  
des affaires juridiques de l'Assistance-publique  
hôpitaux de Paris

**Arrêté portant délégation de signature  
de la Directrice des affaires juridiques et des droits des patients**

La Directrice des affaires juridiques et des droits des patients,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6143-38, R. 6147-1, R. 6147-5 et R. 6147-10,

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-011 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

Vu l'arrêté du 23 novembre 2023 relatif aux missions de la Direction des Affaires juridiques et des droits des patients,

Vu le décret du Président de la République du 23 décembre 2021 plaçant Mme Marie-Charlotte DALLE dans la position de détachement auprès de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, à compter du 1er janvier 2022, afin d'exercer les fonctions de directrice des affaires juridiques et des droits des patients,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Délégation de signature est donnée à M. Marc DUPONT, directeur d'hôpital, adjoint à la directrice, et à Mme Pauline MARCEL, directrice déléguée, à l'effet de signer, au nom de la Directrice des affaires juridiques et des droits des patients, les décisions, arrêtés et actes administratifs de toute nature ressortissant des attributions de la Direction des affaires juridiques et des droits des patients.

**ARTICLE 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc DUPONT et de Mme Pauline MARCEL, délégation est donnée dans leurs champs respectifs d'attribution, sauf pour les transactions et l'exécution des décisions de justice d'un montant supérieur à 200.000€ à :

- Mme Eva BATTAGLIA, directrice d'hôpital et à Mme Maria-Béatrice FONTANINI, agent contractuel de niveau A, adjointe de Mme Eva BATTAGLIA, pour les actes et décisions ressortissant des attributions du département de la responsabilité hospitalière,
- Mme Claire CHEDRU et à Mme Félicie FAUCONNET adjointe de Mme Claire CHEDRU, agents contractuels de niveau A, pour les actes et décisions ressortissant des attributions du département de la fonction publique et des baux,
- Mme Audrey LALLEMENT et à Mme Sabrina GARCIA, adjointe de Mme Audrey LALLEMENT, attachées d'administration hospitalière, pour les actes et décisions ressortissant des attributions du département du droit hospitalier et de la démocratie sanitaire,
- M. Olivier LAURENT et à Mme Cécile LEGENTIL, adjointe de M. Olivier LAURENT, agents contractuels de niveau A, pour les actes et décisions ressortissant des attributions du département du droit public des affaires,

- Mme Corinne LAMOUCHE, cadre supérieur socio-éducatif, et à Mme Aurélie DELTOMBE, attachée d'administration hospitalière, et Mme Aurélie MAYEUX, agent contractuel de niveau A, pour les actes et décisions ressortissant des attributions du département de l'action sociale,
- Mme Christelle SOUPRAYA, adjoint des cadres hospitaliers, pour les actes et décisions ressortissant des attributions du pôle recherche patients,
- Mme Charlotte HEILBRUNN, attachée d'administration hospitalière, pour les actes et décisions ressortissant des attributions du pôle études et médiation.

**ARTICLE 3 :**

L'arrêté n°75-2023-10-09-00003 du 9 octobre 2023 portant délégation de signature de la Directrice des affaires juridiques et des droits des patients est abrogé.

**ARTICLE 4 :**

Les titulaires des présentes délégations assureront la publicité des actes qu'ils auront signés en application de cette délégation, conformément à l'article R. 6143-38 du code de la santé publique.

**ARTICLE 5 :**

Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 28 NOV. 2023

Par délégation  
La directrice des affaires juridiques  
et des droits des patients



Marie-Charlotte DALLE